## **DEPARTEMENT DU TARN** ARRONDISSEMENT **DE CASTRES** MAIRIE DE **BOISSEZON**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSEZON Séance du lundi 11 juillet 2022

Nombre de conseillers

En exercice: 11 Présents: 8 Votants: 10 Absents: 3

L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la

présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation: Le 4 juillet 2022

N°2022\_D20: Subvention 2022/2023 à l'école communale.

Présents: AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER

Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents:** LECUTIER Jean-Marc Absents donnant procuration:

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

Secrétaire de séance :

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Mme Le Maire propose au conseil le renouvellement des subventions pour l'école communale, pour l'année scolaire 2022-2023.

Mme Le Maire propose la somme de 125€ par enfant de la commune.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve la subvention de 125€ par enfant de la commune.

Autorise le Maire à prendre tout acte nécessaire dans le cadre de cette

délibération.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire, CABROL Jacqueline

Certifié compte transmission à la sous- Municipal.

exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil

préfecture

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.

Fait à Boissezon Le 12 juillet 2022